



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

grève chez GRDF et ENEDIS

Question au Gouvernement n° 1078

Texte de la question

GRÈVE CHEZ GRDF ET ENEDIS

M. le président. La parole est à Mme Sabine Rubin, pour le groupe La France insoumise.

Mme Sabine Rubin. Monsieur le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, j'aimerais mettre en lumière la mobilisation des électriciens et des gaziers, qui dure depuis plusieurs semaines dans un silence médiatique assourdissant. Plus de 250 sites sont bloqués par les agents d'Enedis et de GRDF. La situation est grave : 2 500 postes sont menacés chez GRDF et 2 000 chez Enedis, alors que, depuis dix ans, 40 % des sites ont déjà fermé.

Rassurez-vous : toutes les interventions de sécurité fonctionnent comme à l'accoutumée. Cette grève ne bloque que certains chantiers et la pose des compteurs Linky, responsables entre autres de la suppression de 2 800 postes. Alors pourquoi envoyer huissiers et maîtres-chiens sur les sites bloqués ? Pourquoi assigner des syndicalistes au tribunal de grande instance ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

D'une façon plus générale, le prix de l'électricité a augmenté de 30 % en quinze ans – quinze ans pendant lesquels les actionnaires d'EDF ont contraint leur filiale Enedis à leur verser 64 milliards d'euros !

Aux 13 millions de personnes en précarité énergétique, je voudrais dire ceci : dès qu'un service public recule, c'est l'usager qui pâtit. Une boutique EDF fermée près de chez soi, c'est l'impossibilité d'expliquer sa situation lorsque l'on ne maîtrise pas la langue, ou pas le numérique. Un agent qui perd son statut et travaille au rendement, c'est l'électricité coupée d'office en cas de retard de paiement.

Dans la vie moderne, l'électricité est vitale. Pourtant vous bradez ce bien commun, après tant d'autres : SNCF, aéroports, barrages hydroélectriques... À quoi bon un gouvernement quand un conseil d'administration vous suffit amplement ?

Monsieur le ministre d'État, quand allez-vous garantir notre souveraineté énergétique en fusionnant EDF, Engie et leurs filiales au sein d'un grand pôle public de l'énergie ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire. Madame la députée, vous me pardonnerez une réponse courte. Face aux inquiétudes, fondées ou infondées, des salariés, en particulier de ceux d'Enedis, il n'y a qu'une solution – à ce stade, puisque rien n'est décidé, rien n'est définitif, et qu'il y a encore des explications à donner. Cette solution, c'est le dialogue social.

Il est une inquiétude à lever tout de suite : il n'est pas question d'une privatisation d'Enedis. Que ce soit clair. Pour le reste, j'invite celles et ceux qui sont concernés à se réunir le plus rapidement possible, y compris dans mon ministère. Nous regarderons au cas par cas, avec l'ensemble des acteurs, comment nous pouvons – ou pas – rassurer ceux qui s'inquiètent. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [Mme Sabine Rubin](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1078

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 juillet 2018](#)